

Activité 50: Mise en commun des projets et des moyens entre CPAS de Wanze et environs

Contexte général du CPAS :

Région : Wallonie

Moyens humains pour l'énergie : 2 temps-pleins pour préventif et éducatif + ½ Temps plein pour IDESS mais grâce à une collaboration avec d'autres CPAS : 6 Temps pleins TS sont partagés et 3 Temps pleins pour des Tuteurs énergie + 1 Temps Plein AS au sein d'« Aide-Action & Médiation » chargé des actions de Guidance Sociale Energétique dans les 6 CPAS.

Moyens de financement de la prévention : Dans l'ordre, Fonds fédéral Energie pour le personnel (sauf tuteur énergie) puis les Fonds régionaux (APE pour le tuteur énergie) puis Plan de Guidance Sociale Energie (PGSE) de la Région Wallonne

Actions préventives principales :

- Des modules de formation auprès de « Aide-Action & Médiation » pour les ménages ayant des difficultés récurrentes avec leur facture d'énergie
- visite du tuteur énergie pour identifier les sources de surconsommations et définir les mesures à prendre pour réduire ces consommations
- Pour un groupe pilote de 5 ménages, on tente aussi des interventions sur le bâti : il faut être propriétaire-occupant, en médiation de dette et avec des difficultés récurrentes par rapport à l'énergie
- Pour les petites réparations / améliorations à réaliser sur les logements ou équipements, nous faisons appel à l'IDESS, qui se met en place et est aussi l'émanation de notre regroupement de CPAS

Méthodologie de prévention : Pour la GSE : à partir d'une difficulté récurrente connue du CPAS, les Travailleurs Sociaux sollicitent l'accord du ménage de suivre les modules de formation de « Aide-Action & Médiation » et de recevoir la visite du tuteur énergie. C'est à partir de là que le plan d'action est activé.

Actions envisagées : néant.

Description du Projet :

Héritage de la coordination sociale mise en place par la Communauté Française, nous avons un partenariat entre CPAS voisins pour une mise en commun des moyens et une réflexion commune. Des ressources en personnel sont alors plus importantes, en effectifs mais aussi pour des profils particuliers dont nous ne pourrions pas bénéficier autrement.

Activité 50: Mise en commun des projets et des moyens entre CPAS de Wanze et environs

Méthodologie du projet :

Les CPAS de Wanze et environs (Wanze, Amay, Engis, Modave et Nandrin + Villers-le-Bouillet) mettent leurs moyens en commun pour disposer, au travers d'une antenne commune « Aide – Action & Médiation », service de médiation de dettes au sein duquel une cellule énergie constituée de 2 Assistants Sociaux mi-temps a été constituée pour mener ensemble leur politique de prévention en matière notamment d'énergie. Des ressources sont ainsi disponibles que chacun ne pourrait avoir individuellement (1 ETP Assistant Social, 1 IDESS par exemple) tandis que des concertations entre équipes (tuteurs énergie, travailleurs sociaux, ...) enrichissent la réflexion. Sur le plan des outils, ce dispositif permet également de faire des économies d'échelle en disposant d'outils communs qui sont alors bien mis à profit.

Caractéristiques du projet :

Public cible : Les CPAS de Wanze et environs (Wanze, Amay, Engis, Modave Nandrin, Villers-le-Bouillet) ; (Le CPAS de Héron vient d'adhérer à l'association mais cette adhésion concerne actuellement surtout le service de médiation de dettes).

Moyen financiers et/ou humains : voir ci-dessus « moyens humains pour l'énergie ».

Type d'action : Coordination

Spécificités du projet : Le projet possède la particularité de permettre à de petits CPAS, en se regroupant, de faire des économies d'échelle et d'accéder à des dispositifs ou ressources dont on ne pourrait bénéficier en restant seuls.

Avantages du projet : 6 Assistants Sociaux + 2 mi-temps en commun (engagés par « Aide – Action & Médiation » dans le cadre de la cellule énergie) et 3 tuteurs ensemble, 1 IDESS qui se met en place en collaboration, des groupes d'animation avec « Aide – Action - Médiation » dont nous bénéficions ensemble, 1 juriste est également disponible pour chacun (elle travaille dans le cadre du service de médiation et non pas de la cellule énergie..).

Inconvénients/difficultés du projet : Dans l'ensemble, nous gardons la même conduite d'année en année et la difficulté réside dans le fait que nous devons remanier les tâches, les RH et calendrier en fonction des prescriptions régionales et fédérales énoncées dans les mécanismes de ces instances.

Reproductibilité du projet : elle repose sur la volonté de chacun, nous ne recevons aucune aide spécifique pour y arriver. Il faut aussi le soutien des autorités.

Remarques : On met des synergies en place entre AS et tuteur énergie et des collaborations entre tuteur énergie et IDESS. Nous avons aussi des réunions de concertations entre les TS et les tuteurs énergie des différentes entités, ce qui donne une richesse.

Conclusion : L'évaluation quantitative à partir des relevés mensuels de consommation et l'évaluation qualitative par l'observation directe des mesures réellement mises en œuvre montrent la manière dont le ménage réinvestit affectivement son logement. C'est un indicateur de réussite de la GSE.

Activité 50: Mise en commun des projets et des moyens entre CPAS de Wanze et environs

Pour le fonctionnement en réseau, l'énergie d'entretien du groupe est importante pour garder les liens, et on observe des absences récurrentes de certains mais globalement l'implication de chacun est suffisante que pour surmonter les difficultés d'agendas, l'étendue du territoire, les déplacements et l'organisation de la vie du réseau.

Domage que la RW ne réinvestit pas dans les CPAS de manière à préserver leur autonomie et leur spécificité par rapport à la commune.